

# LA PAGE DU CHERCHEUR

CHRONIQUE DE MICROHISTOIRE  
DES PAYS DE LYONNE

---

PUBLICATION NUMERIQUE GRATUITE

---

NOUVELLE SERIE - N°14

# LA PAGE DU CHERCHEUR

CHRONIQUE DE MICROHISTOIRE DES PAYS DE L'YONNE



*La Page du Chercheur* - nouvelle série, n°14. Octobre 2021

---

Chers lecteurs,

Après une période d'accalmie de plusieurs mois, nous renouons avec la publication de *la Page du Chercheur* en vous proposant un 14<sup>e</sup> numéro numérique en ce mois d'octobre 2021 consacré encore une fois à la découverte d'un document original, à notre connaissance jamais publié : un récit à base de témoignages sur l'identité de deux individus, deux frères qui ont quitté dans la deuxième partie du XVI<sup>e</sup> siècle la ville de Sens, pour aller s'établir l'un à Ligny-en-Barrois, l'autre à la Rochelle.

Cette série de témoignages datée de 1613 illustre à elle seule le destin des hommes durant les guerres de Religion, parfois dispersés pour des motifs confessionnels. Elle est aussi affaire de mémoire. Les témoins interrogés signalent qu'ils ont connu dans leur enfance ces deux hommes pour les avoir fréquentés comme des gens familiers. Ils retracent leur généalogie et une partie de leur itinéraire avec des bribes d'une connaissance convergente.

En situant ce récit dans un contexte biographique, nous vous proposons une enquête de microhistoire, pour répondre à cette interrogation : *qui sont ces gens des pays de l'Yonne ?*

Systématiquement désormais, *la Page du Chercheur* comportera comme par le passé, un sujet biographique et un sujet toponymique à partir d'un document original. Aujourd'hui nous vous offrons une fiche d'archéologie verbale à partir du lieu-dit *la Pierre aux Deux Yeux*, une roche anthropomorphique, qui signale sa présence propice à l'imagination à la Chapelle-sur-Oreuse, dans un acte notarié de 1544.

Je vous souhaite une bonne lecture de *la Page du Chercheur*.

Alain Noël



## Information

---

Les ateliers de paléographie en distanciel ont recommencé ce 14 octobre 2021 avec la 10<sup>e</sup> séance.

La prochaine séance devrait se tenir en janvier 2022, mais ni la forme, ni les modalités ne sont encore connues. Elles sera annoncée sur le site des Archives Départementales de l'Yonne.

Sur ce site, vous trouverez également les exercices de paléographie avec les corrigés pour vous exercer aux écritures anciennes.

Suivez ce lien : [Ateliers de paléographie](#)

Sur le site [microhistoire.com](http://microhistoire.com) de nouvelles rubriques sont désormais accessibles.

Vous pouvez diffuser *La Page du Chercheur* autour de vous. Voyez en fin de numéro les conditions de réutilisation du contenu de cette publication.

## Conventions de mise en forme paléographique des documents édités dans la Page du Chercheur

---

Concernant les conventions de mise en forme des documents d'archives, après transcription, voici les règles adoptées :

- Orthographe respectée, y compris fautive, dans les limites de la compréhension (barbarismes).
- Ponctuation restituée.
- Accentuation ajoutée si nécessaire pour rendre compréhensible certains mots.
- Abréviations abrogées et rétablissement des termes entiers.
- Création de paragraphes afin de donner du mouvement au texte en respectant les critères d'unité de sens et en se préservant de toute structure anachronique.

# LE RETOUR DE JACQUES COMPAGNON EN LA VILLE DE SENS



## A partir des témoignages de l'enfance le 13 août 1613

A l'instar du *Retour de Martin Guerre*, le titre de cette notice met en scène une situation qui s'est maintes fois répétée après les troubles des guerres civiles : quelqu'un revient dans la localité où il est né et où il a passé son enfance, plusieurs dizaines d'années après l'avoir quittée. En l'absence de documents d'identité, c'est sur la base de témoignages des gens qui l'ont autrefois connu que son identification doit intervenir, une identification qui demande un acte de notoriété octroyé par un notaire qui servira à la justice, à l'occasion d'une succession par exemple, pour recouvrer des droits.

Evidemment, l'inquiétude de l'autorité de justice est de se trouver face à un usurpateur, quelqu'un venu capter un héritage en se substituant à un autre individu. C'est évidemment le cas dans la fameuse affaire Martin Guerre, au lieu d'Artigat en Gascogne, qui avait défrayé la chronique en 1560 quant à l'usurpation d'identité commise par Arnaud du Tilh, compagnon du véritable Martin Guerre. L'affaire s'était conclue par la condamnation à mort de l'usurpateur.

Mais nous quittons la pittoresque affaire exploitée par le cinéma pour nous intéresser à la découverte d'un document dans les minutes notariées du notaire royal de Sens Nicolas Bologne, daté du 13 août 1613<sup>1</sup>. Ce document qui comporte trois pages met en perspective un individu nommé Jacques Compagnon en quête d'identification, d'une part, et des témoins qui l'ont connu dans leur jeunesse, fréquenté au temps du veuvage de sa mère, ou qui se révèlent en parenté avec ce marchand, d'autre part.

### **Le marchand de Ligny-en-Barrois Jacques Compagnon.**

Jacques Compagnon, se dit dans l'acte *marchand demeurant à Ligny en Barrois, fils de defunctz Jacques Compaignon & de Guyonne Roussard, jadis sa femme, estant de présent en ceste ville de Sens*. Que vient-il y faire ? Nous n'en savons rien. Ce qui est certain c'est qu'il se fait connaître comme le fils d'un foyer bourgeois de la ville de Sens, des gens qui ont depuis longtemps disparu. Compte tenu du fait que les témoins qu'il convoque se disent en général âgés entre 60 et 75 ans, c'est dans cette tranche d'âge qu'il faut situer le personnage, un homme sans doute né avant 1550. On peut remarquer que son frère Etienne Compagnon, apothicaire reconnu à la Rochelle par l'un des témoins, s'était peut-être fixé dans cette ville, place forte protestante, et qu'il avait éventuellement rejoint le camp des réformés.

---

<sup>1</sup> AD Yonne, 3 E 22/292.

Il existait également à Ligny-en-Barrois une communauté protestante protégée par le duc Jean de Luxembourg après le massacre de la Saint-Barthélemy<sup>2</sup>. On peut supposer que les deux frères avaient quitté la ville de Sens très hostile aux huguenots. Mais leur exil peut relever d'une tout autre raison. Le compagnonnage en est une. Allant de ville en ville, les compagnons pouvaient se fixer dans l'une des communautés fréquentée et abandonner définitivement leur région d'origine, sans motivation doctrinale. C'était peut-être le cas des deux frères Compagnon.

### **Les origines familiales de Jacque Compagnon.**

Jacques Compagnon est le fils de Jacques Compagnon et de Guyonne Roussard. Il existe plusieurs individus du nom de Compagnon alias *Compaignon* à Sens au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais on ne connaît pas le nom des parents de l'époux de Guyonne Roussard.

Jacques Compagnon père, pratiquait le métier de potier d'étain à Sens, une profession artisanale de prestige qui le classait dans les rangs de la petite bourgeoisie. Il avait épousé la fille d'un procureur au bailliage de Sens nommé Etienne Roussard.

Ce dernier s'était marié deux fois. La première fois, qualifié de praticien, avec Jeanne Merses, par contrat du 5 janvier 1508 (*N. S.*)<sup>3</sup> devant le notaire royal Jean Maillet. Jeanne Merses était la fille de Jean Merses, potier d'étain de la ville de Tonnerre et de Michelette Poussière. Dans ce contrat apparaît un personnage important. Il s'agit d'Honorable Homme et Sage maître Jacques Poussière, licencié en lois et en décrets, avocat au bailliage de Sens<sup>4</sup>, oncle de la dite Jeanne. Jacques Poussière baille à sa nièce son droit de succession maternel provenant de Jean Poussière, père de Jacques et aïeul de Jeanne, qui s'élève à la somme de 45 écus.

En secondes noces Etienne Roussard épouse Catherine Dauphigny, fille de Louis Dauphigny, marchand bourgeois de Sens, et d'Isabeau Pesnot.

Etienne Roussard réalise une vente pour sa belle-mère Isabeau Pesnot, qualifiée d'Honnête Femme, veuve de Louis Dauphigny, le 28 août 1535<sup>5</sup>, de trois quartiers de terre cédés à Jean Bourde, laboureur à Villebougis, au lieu-dit *le Chambout*, moyennant 8 livres tournois payées comptant. Dans cet acte, il apparaît pour la première fois avec le titre de procureur au bailliage de Sens.

On le voit comparaître le 29 avril de l'an 1536<sup>6</sup>, en tant qu'héritier de feu Louis Dauphigny, époux d'Isabeau Pesnot. Il est alors qualifié d'Honorable Homme et de procureur au bailliage de Sens, époux de Catherine Dauphigny. Avec Jean Dauphigny, son beau-frère, marchand à Sens, il baille une maison à Lailly, à Jean Nauldin, manouvrier en ce lieu. Les témoins sont maîtres Jean Bernage et Pierre Lambert, également procureurs au bailliage.

Le 6 octobre 1543<sup>7</sup>, Honorable Homme Etienne Roussard, procureur au bailliage de Sens, vend à Honorable Homme Claude Travers, demeurant à *Dormelles*, 22 livres sur la moitié de 44 livres de rente qu'il a le droit de prendre sur la terre et seigneurie de Bellefontaine et Pemoy, contre la somme de 300 livres.

---

<sup>2</sup> Laurent Jalabert et Julien Léonard, *Les protestantismes en Lorraine (XIe-XXIe siècle)*, 2019, p. 272.

<sup>3</sup> AD Yonne, 3 E 83/1.

<sup>4</sup> Jacques Poussière était substitut du procureur général du roi à la même époque.

<sup>5</sup> AD Yonne, 3 E 22/662 bis.

<sup>6</sup> AD Yonne, 3 E 22/662 bis.

<sup>7</sup> AD Yonne, 3 E 22/885 1-2.

Les deux époux sont présents le 22 octobre 1544<sup>8</sup> au contrat de mariage de leur fille Marguerite Roussard, et de maître André Le Bingeon, notaire royal au bailliage de Sens, fils d'Honorable Homme Guillaume Le Bingeon, receveur fermier de la terre et seigneurie de Bray-sur-Seine, époux de Louise de Berry. Isabeau Pesnot, veuve de Louis Dauphigny est également mentionnée en tant qu'aïeule de la future.

En 1545<sup>9</sup>, maître Etienne Roussard doit contribuer au ban et arrière-ban du bailliage de Sens, pour un fief qu'il possède à Champigny-sur-Yonne, valant chaque année 78 livres, 18 sols et 4 deniers. Il est taxé et doit contribuer à la hauteur de 9 livres et 15 sols. Il s'agit du fief de Bellefontaine dont le seigneur est en 1575<sup>10</sup> son fils Jacques Roussard, chanoine de l'église de Sens.

Le 22 août 1558<sup>11</sup>, Nicolas Jazu, marchand à Sens, est exécuteur du testament de feu Isabelle Pesnot. Les deux héritiers désignés de la défunte sont Catherine Dauphigny, veuve d'Etienne Roussard et Claude Despineau, à cause de sa femme.

Guyonne Roussard est issue du premier mariage d'Etienne Roussard. Veuve de son époux Jacques Compagnon, elle disparaît dès 1556 alors que plusieurs de ses filles sont déjà mariées, et que les autres enfants sont encore mineurs.

Le 6 mars 1556<sup>12</sup>, Regnault Colbert, orfèvre, et Marguerite Compagnon, sa femme, vendent à Jacques Roussard, chanoine de Sens, la sixième partie de leur héritage constitué sur une treizième part de la succession d'une maison sise à Sens, et d'autres parts de cette même maison, en la rue du Plat d'Etain, provenant de Guyonne Roussard, mère de Marguerite, et fille d'Etienne Roussard et de Jeanne Merses, moyennant 20 livre tournois.

La 16 mai 1558<sup>13</sup>, devant le notaire Guillaume Chomereau, Honnête Personne Nicolas Guichard<sup>14</sup>, marchand apothicaire et Jacqueline Compagnon, sa femme, agit en tant que tuteur des enfants mineurs de défunts Jacques Compagnon et Guyonne Roussard. Il réclame à Jacques Roussard, chanoine de Sens, leurs parts dans l'héritage d'Etienne Roussard, divisé en 13 parts, et de Jeanne Merses, mère de Guyonne Roussard.

Ainsi peut-on fixer d'autres limites chronologiques à partir de cet énoncé d'actes notariés.

Le procureur Etienne Roussard était né vers 1480 et avait disparu entre 1545 et 1556. Sa première épouse Jeanne Merses, née sensiblement à la même époque, avait pour parents Jean Merses et Jeanne Poussière, nés vers 1450 et disparus dès 1508. Jeanne Poussière était la fille d'un bourgeois nommé Jean Poussière dont la naissance remontait au premier quart du XV<sup>e</sup> siècle. Jeanne était morte avant 1535, époque à laquelle Etienne Roussard était remarié avec Catherine Dauphigny.

Quant à Guyonne Roussard, elle était sans doute née dans la décennie 1510. Son mariage avec Jacques Compagnon, a dû se situer vers 1530. Ses deux filles aînées étaient déjà mariées en 1556 et 1558 et ses enfants mineurs avaient moins de 25 ans en 1558. Parmi eux se situaient Jacques et Etienne Compagnon. Ceux-ci étaient nécessairement nés après 1532.

On peut désormais confronter les témoignages à ces éléments de synthèse.

---

<sup>8</sup> AD Yonne, 3 E 69/1.

<sup>9</sup> Maurice Roy, *Le ban et l'arrière-ban du bailliage de Sens au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1885, p. 40.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>11</sup> AD Yonne, 3 E 22/863.

<sup>12</sup> AD Yonne, 3 E 83/22, f°860.

<sup>13</sup> AD Yonne, 3 E 83/22, f°1038.

<sup>14</sup> Considéré comme protestant, sa maison est pillée par les ultras catholiques lors du massacre de Sens en 1562. Voir : Ambroise Challe, *Histoire des guerres du calvinisme et de la Ligue : dans l'Auxerrois, le Sénonais et les autres contrées qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne*, p. 343.

### **Evaluation des témoins.**

Les témoins rassemblés pour identifier Jacques Compagnon sont au nombre de six. Voici la déclinaison assez limpide donnée par le document :

*Honneste Femme Marie Thierriat, veuve de feu Honorable Homme Pierre Gauthier, vivant bourgeois de Sens,agée de soixante & dix ans ou environ, Honorable Homme M<sup>e</sup> Tristan Guichard, marchand apothicaire audit Sens, aagé de soixante & sept ans, Hustache Jacquemard, marchand tailleur d'habitx, aagée de soixante ans ou environ, Honorable Femme Jullienne Guichard, femme de Edme de Jutigny, sergent royal audit bailliage, aagée de soixante deux ans, Loys Marlin, M<sup>e</sup> coutelier à Sens, aagé de soixante & dix ans, Colombe Pouthière, veuve de feu Charles Chaumoret, vivant marchand boucher à Sens, aagée de soixante & quinze ans, tous demeurant audit Sens, tous lesquelx ont dict, rapporté, certiffié & attesté pour vérité & en leur conscience, comme ilz rapporteront, certiffiront & attesteront cy après & pardevant qui il appartiendra.*

Si l'on retient la date de 1556 comme la première attestation de la disparition de Guyonne Roussard, il y a coïncidence avec la chronologie précédemment établie, les témoins étant nés entre 1538 et 1553. Seuls deux témoins paraissent être un peu jeunes pour se souvenir du temps où Jacques et Etienne étaient de jeunes écoliers, mais les âges mentionnés sont estimatifs et peuvent varier de plusieurs années avec la réalité, même si la plupart des témoins appartiennent à une bourgeoisie instruite. Seule Colombe Pothière ne sait pas signer.

Une unique personne se situe parmi les parents immédiats des deux frères Compagnon. Il s'agit de Julienne Guichard, née en 1551, épouse du sergent royal Edme de Jutigny, nièce des deux hommes, fille de Nicolas Guichard, marchand apothicaire et de Jacqueline Compagnon. Ceci est assez étonnant dans la mesure où Etienne Roussard a eu de ses deux épouses treize enfants, qui ont eu à leur tour de nombreux enfants, cousins germains des frères Compagnon.

### **Exposé des témoignages.**

Les témoignages sont rassemblés en fonction des catégories de témoins. La première série débute avec Marie Thierriat, née en 1538, et Tristan Guichard, né en 1546.

*Ceux-ci déclarent qu'ils ont bien connu ladite deffuncte Guyonne Rousard, veuve dudit deffunct Jacques Compagnon, qui demouroict en la rue couverte, paroisse Saint Hillaire dudit Sens, qui estoict pothier d'estain, laquelle avoict sept enfans, scavoir quatre filles & troys garçons, lesquelles quatre filles s'appelloient Jacqueline, Margueritte, Thiennette & Colombe, les garçons s'appelloient Jehan, Estienne & Jacques Compagnon le second, à cause de leur père & mère demouroystx en la mesme rue couverte proche l'un de l'autre, alloient avec lesdictx enfans à l'escolle et grandissant ensemblement & par ung long temps se sont fréquentez & cogneuz, mesme recognessant fort bien ledict Jacques Compagnon susnommez, pour estre filz de ladite deffuncte Guyonne Roussard, pour le père ne l'ont cogneu, pour estre déceddé hors de leur cognoissance, bien ont tousjours entendu dire en le temps susdit qu'il s'appeloict Jacques Compagnon, pothier d'estaing de son estat.*

Voilà un récit assez probant qui situe les sept enfants du foyer, la disparition précoce de Jacques Compagnon père, le domicile familial et l'instruction qui a été donnée aux enfants dans leur première jeunesse. On note également que l'un des enfants a disparu avant 1556 puisque à cette époque la succession de Guyonne Roussard est divisée en six parts dans une treizième partie de celle d'Etienne Roussard.

Mais Tristan Guichard ajoute à ce témoignage un récit très intéressant. Il raconte *que allant voir le pays comme compagnon apothicaire & estant à la Rochelle, s'adressent à ung maistre dudit estat, luy demandant s'il ne luy falloict poinct de compagnon, ledit maistre luy auroict demandé d'où il estoict & après*

*luy avoir dict qu'il estoict de Sens, luy auroict dict qu'il y en avoict ung de la ville de Sens, au lieu de la Rochelle, ce voyant ledict Guichard se seroict informé et l'ayant trouvé, l'auroict recognu pour estre ledict Estienne Compagnon qui demouroict lors en la maison d'un M<sup>e</sup> apothicaire audit lieu de la Rochelle, beu & manger avec luy par plusieurs & diverses fois, ce faisant lors appellé Estienne Roussard dict Compagnon.* Cependant Tristan Guichard ne sait pas ce qu'il est advenu depuis cette époque d'Etienne Compagnon. On notera à cet égard que le lieu de la Rochelle n'est pas anodin et que l'apprenti apothicaire avait choisi de modifier quelque peu son nom, inversant le patronyme maternel avec le patronyme paternel, devenu un simple surnom.

Le témoignage d'Eustache Jacquemard est également très précieux. Celui-ci révèle *qu'il a fort bien cognu lesdites Thiennette, Estienne & Jacques Compagnon, le scet à cause qu'il demouroict lors en la maison de Robert Theillet, M<sup>e</sup> tailleur d'habitx audit Sens, lequel Theillet avoict espousé ladicte Thiennette Compagnon, à cause de quoy lesdictx Estienne et Jacques Compagnon fréquentoient fort en la maison dudit Theillet, leur beau frère, y vennoient & mangeoient, & mesme recognoist fort bien ledict Jacques Compagnon, pour estre frère dudit Estienne.*

Nous possédons ici l'identité d'une troisième fille de Guyonne Roussard, nommée Thiennette, qui avait épousé le maître tailleur Robert Theillet. Eustache Jacquemard, né en 1553, habitait dans la maison de ce maître pour y faire sans doute son apprentissage de tailleur. Les deux garçons devaient être fort jeunes à cette époque et l'apprenti à peine âgé d'une dizaine d'année, ce qui porte leur rencontre aux alentours de l'année 1562, année au cours de laquelle se déroula le massacre des protestants de la ville de Sens.

Le dernier groupe de témoins est constitué par *lesdictx femme Jutigny, Loys Marlin & veuve Chaumoret* lesquels *ont ausy fort bien cognu lesdictx enfants, mesme lesdictx Etienne & Jacques Compagnon pour les avoir fort visitez, fort fréquentez par plusieurs & diverses fois, ledit Marlin pour avoir esté à l'escolle avec eux & demeurant proches les ungs des autres, ladite femme Jutigny pour estre niepce desdictx Estienne & Jacques Compagnon & autres estre mémoyre envers eux, mesme tous les susdictx attestans, recognoissent fort bien ledit Jacques Compagnon, icy présent pour estre frère dudit Estienne Compagnon & des dessusdictx autres enfans.*

Ces derniers témoins attestent donc aussi l'identité des personnages. Ils sont des familiers, des voisins, des amis d'enfance, et leur mémoire qui vient d'être mise à l'épreuve pour reconnaître un homme d'âge mur, presque un vieillard, qu'ils n'ont sans doute pas revu depuis son adolescence, ne leur fait aucunement défaut.

Alors qu'attend Jacques Compagnon en faisant établir ce document ? A-t-il retrouvé la trace de son frère qui se faisait appeler Etienne Roussard, comme son aïeul maternel ? Espérait-il hériter des biens de ce frère apothicaire dont on a perdu la trace à la Rochelle, alors que se dessinaient tragiquement les guerres de Religion ?

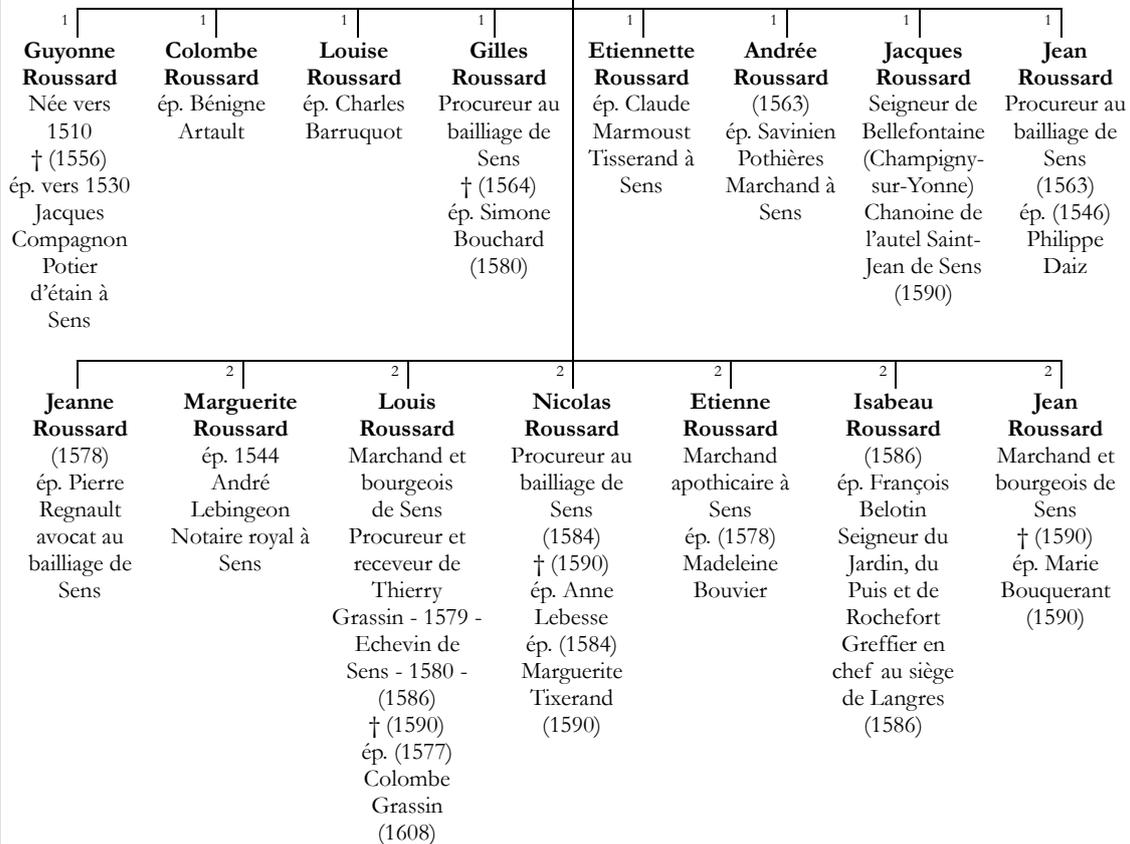
Cette pièce d'archives n'en dit pas plus et il nous revient de spéculer sur la puissance informative qu'elle suggère pour imaginer le parcours de ces gens dispersés à l'ouest et à l'est de la France, une traversée du royaume semée probablement d'embûches, dans un pays tourmenté, qui se remet peu à peu de ses cendres en cette année 1613.

### **Un nouveau document qui éclaire l'affaire.**

La généalogie des Roussard est à la fois complexe et transparente. Ce paradoxe s'explique par le nombre important de documents livrés par les Archives et la multiplication des enfants des deux femmes d'Etienne Roussard. Nous en avons recensé quatorze. Huit sont issus du premier lit, une est indécise, et six proviennent à coup sûr du second lit.

# GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROUSSARD

**Etienne Roussard**  
 Praticien demeurant à Sens - 1508 -  
 Procureur au bailliage de Sens - 1535 -  
 Seigneur de Bellefontaine (Champigny-sur-Yonne)  
 Né vers 1480  
 (1545) † (1556)  
 ép. <sup>1</sup> 1508 Jeanne Merses  
*fille de Jean Merses, potier d'étain à Tonnerre, et de Jeanne  
 Poussière petite-fille de Jean Poussière*  
 Née vers 1480 † (1535)  
 ép. <sup>2</sup> (1535) Catherine Dauphigny  
*fille de Louis Dauphigny, marchand bourgeois de  
 Sens, et d'Isabeau Pesnot*  
 (1565)



La généalogie des Compagnon, quant à elle, ne souffre pratiquement d'aucune ombre. Elle est relayée par la découverte d'un autre document qui dévoile ce que nous supposions fortement : l'intention de Jacques Compagnon de se porter héritier de son frère disparu.

Jacques Compagnon ayant suffisamment prouvé qu'il était l'individu qui avait quitté Sens dans sa jeunesse, le fils du potier d'étain, le petit-fils du procureur Etienne Roussard, passe ainsi un nouvel acte devant le notaire Bollogne, le samedi 21 décembre 1613 <sup>15</sup>.

Ce nouveau document est fort explicite. Jacques Compagnon se déclare héritier par bénéfice d'inventaire *de deffunctz Jacques Compaignon et Guyonne Roussart, jadis sa femme, ses père et mère*, de ses aïeux et aïeules, sans en préciser l'identité, et encore de défunte Julienne Compagnon, fille de défunt Etienne Compagnon dit Roussard, son frère.

Pour y parvenir, il nomme comme procureur Georges Nyvert, marchand imprimeur à Sens, afin de le représenter dans tous les actes judiciaires visant *au retrouvement de tous et chascuns les biens, tant meubles que immeubles à luy escheuz & adveneuz par le décès desdictz deffunctz ses père et mère, ayeul et ayeulle, frère & sœur & niépce, et cy besoing est, intenter des actions à l'ancontre de toutes personnes qui s'en trouveront debtours* ou qui auraient géré et administré ladite succession. Il fera publier des lettres monitoires à cet effet, probablement imprimées par Georges Nyvert, à qui il confie pleinement la conduite de cette affaire.

Il est tout de même curieux de constater que Jacques Compagnon s'était détaché durant si longtemps de la ville de Sens, pour venir réclamer à la fin de sa vie sa part d'héritage de gens disparus, pour les plus anciens, depuis plus de 60 ans. Mais c'est probablement l'écho lointain du décès de sa nièce Julienne Compagnon, qui avait provoqué ce retour inattendu dans la ville archiépiscopale.

Jacques Compagnon a probablement eu des descendants à Ligny-en-Barrois, où le prénom Jacques est attesté au XVII<sup>e</sup> siècle, chez plusieurs membres d'une famille de marchands, porteurs du même patronyme. De manière plus précise, on identifie le baptême protestant d'Anne Compagnon fille de Jacques Compagnon, de Ligny-en-Barrois, le 25 septembre 1586 dans le registre de la communauté de Badonviller <sup>16</sup>. Le parrain se nomme Jean Le Clerc, de Bar-le-Duc. Si ce Jacques Compagnon est bien notre marchand, la thèse d'un départ de la ville de Sens, hostile aux réformés, prendrait naturellement de l'ampleur. A cet indice s'ajoute bien entendu celui du pillage du logis de la sœur des deux hommes au cours du massacre de 1562.

Ce second acte notarié de 1613 permet également de comprendre que le frère de Jacques avait eu une existence qui s'était prolongée bien au-delà de l'épisode de la Rochelle. Qu'il se fût appelé Etienne Roussard dit Compagnon ou Etienne Compagnon dit Roussard ; il s'était marié ; avait eu une fille, Julienne ; une fille unique survivante, qui devait disparaître à son tour, avant son oncle. A quel endroit Etienne Roussard s'était-il fixé ? Quel était le nom de son épouse ? On ne saurait à ce moment le dire.

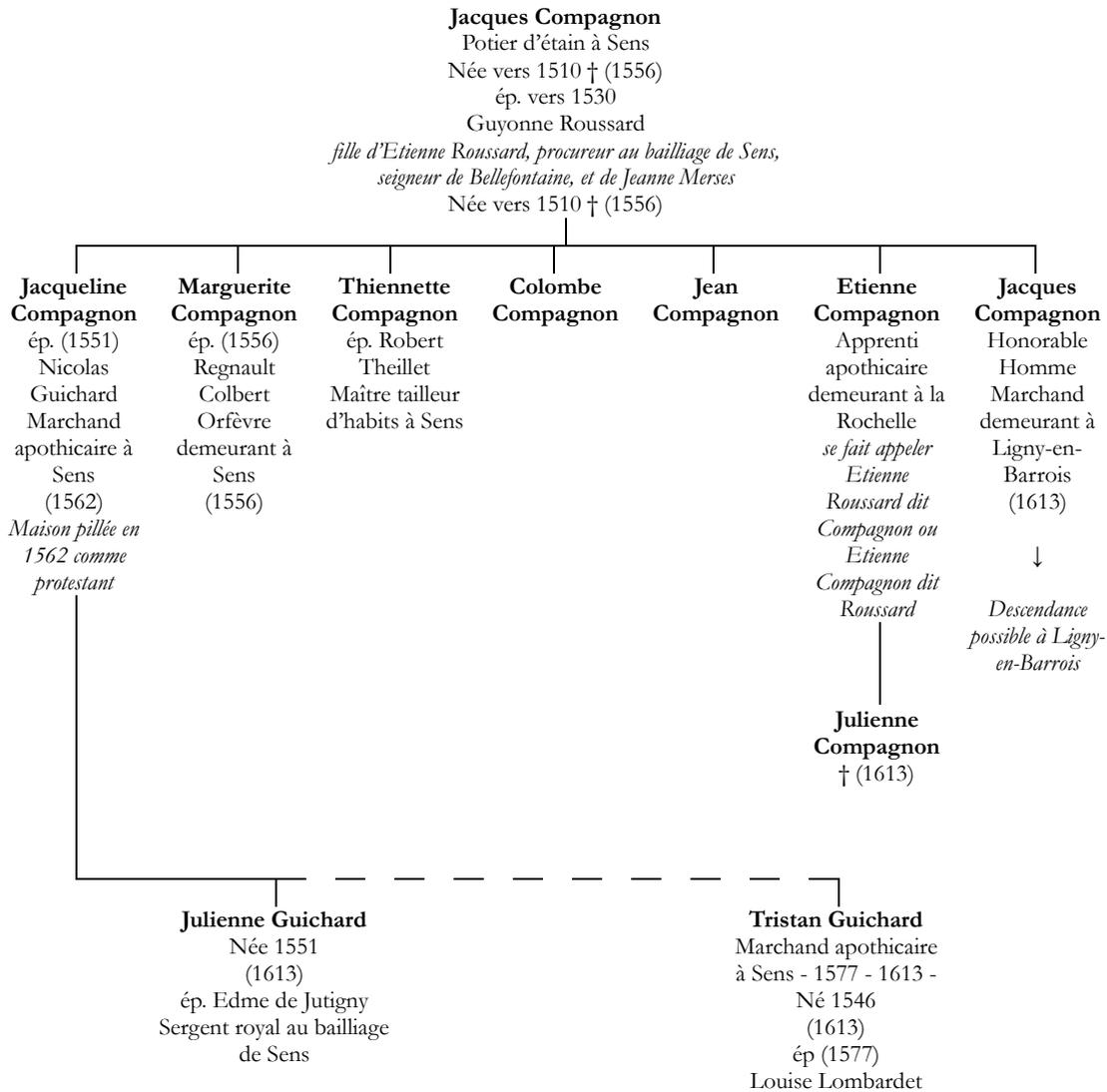
Nous sommes dans l'attente de la découverte de nouveaux documents. Ils auraient peut-être l'avantage de nous faire savoir si ce retour a généré de l'animosité de la part des cohéritiers Roussard et Compagnon ou si Jacques Compagnon, a réussi à obtenir sans discussion la part d'héritage qu'il réclamait.

---

<sup>15</sup> AD Yonne, 3 E 22/292.

<sup>16</sup> *Dépouillement du registre de Badonviller. Baptêmes des Protestants du comté de Salm et des environs (1567-1624)*, sur le site badon-pierre.free.fr qui recense tous les baptêmes de la communauté. Jacques Compagnon n'y apparaît qu'une seule fois. Il est possible qu'une autre fille de Jacques soit Marie Compagnon, mariée vers 1600 à Nicolas Contenot, dont les enfants appartiennent à la communauté protestante de Wassy en Haute-Marne. L'un de ses petits-enfants, Daniel Contenot, Sieur des Raulins, abjure la religion calviniste en 1701.

# GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE COMPAGNON



## PIECE ORIGINALE DU 23 AOUT 1613

---

### TÉMOIGNAGES AU SUJET DE L'IDENTITÉ DE JACQUES ET D'ETIENNE COMPAGNON

---

*Source* : Archives Départementales de l'Yonne, 3 E 22/292.

**23 août 1613** : Acte de notoriété visant à identifier Jacques Compagnon, marchand à Ligny-en-Barois, natif de Sens, convoquant ses amis d'enfance, nés dans la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle.

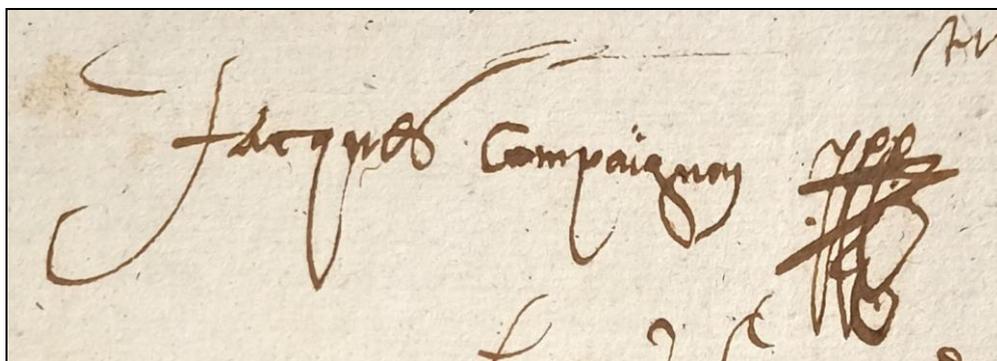
Ce jourd'huy vendredy vingt troiesme jour d'aoust mil six cent treize, à la prière et requête de Honorable Homme Jacques Compaignon, marchand demeurant à Ligny en Barrois, fils de defunctz Jacques Compaignon & de Guyonne Roussard, jadis sa femme, estant de présent en ceste ville de Sens, sont comparuz en personne, pardevant moy Nicolas Bologne, notaire royal au bailliage & siège présidial de Sens, y demeurant, Honneste Femme Marie Thierriat, veuve de feu Honorable Homme Pierre Gauthier, vivant bourgeois de Sens,agée de soixante & dix ans ou environ, Honorable Homme M<sup>e</sup> Tristan Guichard, marchand apothicaire audit Sens, aagé de soixante & sept ans, Hustache Jacquemard, marchand tailleur d'habit, aagée de soixante ans ou environ, Honorable femme Jullienne Guichard, femme de Edme de Jutigny, sergent royal audit bailliage, aagée de soixante deux ans, Loys Marlin, M<sup>e</sup> coutelier à Sens, aagé de soixante & dix ans, Colombe Pouthière, veuve de feu Charles Chaumoret, vivant marchand boucher à Sens, aagée de soixante & quinze ans, tous demeurant audit Sens, tous lesquelz ont dict, rapporté, certiffié & attesté pour vérité & en leur conscience, comme ilz rapporteront, certiffiront & attesteront cy après & pardevant qui il appartiendra.

Scavoir, ladite veuve Pierre Gauthier & ledit Tristan Guichard, qu'ilz ont bien cogneu ladite deffuncte Guyonne Rousard, veuve dudit deffunct Jacques Compagnon, qui demouroit en la rue couverte, paroisse Saint Hillaire dudit Sens, qui estoict pothier d'estain, laquelle avoict sept enfans, scavoir quatre filles & troys garçons, lesquelles quatre filles s'appelloient Jacqueline, Margueritte, Thiennette & Colombe, les garçons s'appelloient Jehan, Estienne & Jacques Compagnon le second, à cause de leur père & mère demeuroystz en la mesme rue couverte proche l'un de l'autre, alloient avec lesdictz enfans à l'escolle et grandissant ensemblemeny & par ung long temps se sont fréquentez & cogneuz, mesme recognessant fort bien ledict Jacques Compagnon susnommez, pour estre filz de ladite deffuncte Guyonne Roussard, pour le père ne l'ont cogneu pour estre déceddé hors de leur cognoissance, bien ont tousjours entendu dire en le temps susdit qu'il s'appeloict Jacques Compagnon, pothier d'estaing de son estat, dict outre ledit Guichard que allant voir le pays comme compaignon apothicaire & estant à la Rochelle, s'adressent à ung maistre dudit estat, luy demandant s'il ne luy falloict point de compaignon, ledit maistre luy auroict demandé d'où il estoict & après luy avoir dict qu'il estoict de Sens, luy auroict dict qu'il y en avoict ung de la ville de Sens, au lieu de la Rochelle, ce voyant ledict Guichard se seroict informé et l'ayant trouvé, l'auroict recognu pour estre ledict Estienne Compagnon qui demouroit lors en la maison d'un M<sup>e</sup> apothicaire audit lieu de la Rochelle, beu & manger avec luy par plusieurs & diverses fois, ce faisant lors appellé Estienne Roussard dict Com-

pagnon, ne scet qu'il est devenu depuis & à l'esgard dudit Eustache Jacquemard, qu'il a fort bien cognu lesdites Thiennette, Estienne & Jacques Compagnon, le scet à cause qu'il demouroict lors en la maison de Robert Theillet, M<sup>e</sup> tailleur d'habitz audit Sens, lequel Theullet avoict espousé ladicte Thiennette Compagnon, à cause de quoy lesdictz Estienne et Jacques Compagnon fréquentoient fort en la maison dudit Theillet, leur beau frère, y vennoient & mangeoient, & mesme recognoist fort bien ledict Jacques Compagnon, pour estre frère dudit Estienne.

Lesdictz femme Jutigny, Loys Marlin & veuve Chaumoret ont aussy fort bien cogneu lesdictz enfants, mesme lesdictz Etienne & Jacques Compagnon pour les avoir fort visitez, fort fréquentez par plusieurs & diverses fois, ledit Marlin pour avoir esté à l'escolle avec eux & demeurant proches les ungs des autres, ladite femme Jutigny pour estre niepce desdictz Estienne & Jacques Compagnon & autres estre mémoyre envers eulx, mesme tous les susdictz attestans, recognoissent fort bien ledit Jacques Compagnon, icy présent pour estre frère dudit Estienne Compagnon & des dessusdictz autres enfans, dont et de tout ce que dessus, ledict Jacques Compagnon ad ce présent, m'a requis le présent acte et attestation à luy octroyé pour luy servir & valloir ce que de raison. Fait à Sens es présence de M<sup>e</sup> Estienne Martin, procureur au bailliage & siège présidial de Sens, Louys Savine, marchand audit Sens & Estienne Jossey, clerck à Sens, tesmoins, ladite veuve Chaumoret a déclaré ne scavoir signer.

*Signatures* : Guychard ; M. Thierriat ; Loys Marlin ; E. Jacquemart ; Juliene Guichard ; Jacques Compagnon, Louis Savine ; Jossey ; Bollogne, notaire.

A photograph of a handwritten signature in brown ink on aged, yellowish paper. The signature reads 'Jacques Compagnon' in a cursive script. To the right of the name is a large, stylized flourish or monogram. The paper shows signs of age, including some staining and a small mark in the top right corner.

Signature de Jacques Compagnon en 1613 (AD Yonne, 3 E 22/292).

# La Pierre aux deux Yeux

*à la Chapelle-sur-Oreuse en 1544*

---

## FICHE D'ARCHEOLOGIE VERBALE

Voici une nouvelle fiche d'archéologie verbale éditée dans *la Page du Chercheur*. L'objectif de ces fiches est de repérer dans les pays de l'Yonne, des lieux-dits suffisamment significatifs ou métaphoriques pour prendre place dans le registre microtoponymique de la Champagne du sud et de la Basse-Bourgogne.

Dans la catégorie des microtoponymes, les lithonymes, lieux-dits reflétant la présence de pierres remarquables, occupent un espace privilégié, parce qu'ils signalent bien souvent par des dénominations imagées, une forme originale, qu'une analogie peut parfois faire glisser vers une apparence humaine ou animale.

L'aspect de ces pierres mystérieuses, évocatrices de légendes ou de superstitions, pleines de virtualités pour laisser conter des histoires invraisemblables imaginées par des paysans habiles et bavards, avaient souvent l'avantage de servir de repères dans un paysage qui ne possédait pas encore de cadastre. Tout comme les grands arbres ou les vieilles souches, ces gros cailloux donnaient le sentiment d'avoir une âme et de veiller sur un monde à l'écart de tout habitat. Ils étaient percés, zébrés, colorés, se dressaient dans l'espace agraire et forestier ou gisaient comme des bêtes tapies dans l'ombre.

Beaucoup de ces pierres ont disparu, découpées par des carriers qui recherchaient des grais pour être employés à de futures constructions.

L'une d'entre elles, *la Pierre aux Deux Yeux*, est signalée sur le finage de la Chapelle-sur-Oreuse en 1544. Elle surgit au détour d'un acte notarié, au bord du grand chemin commun, faisant mine d'observer les voyageurs, dans la plénitude d'un regard presque humain.

C'est la seule attestation connue de ce lithonyme à la Chapelle-sur-Oreuse, toutefois il existe d'autres endroits en France où ce type de lieu-dit est bien représenté. Deux excavations dans une pierre en forme de crâne suffirent bien entendu à faire naître cette analogie.

L'idée que la pierre puisse être habitée par un regard ou même une conscience, est fort suggestive. Est-ce qu'elle terrifiait les gens qui la croisaient ? cela n'est pas certain. Car dans un réflexe rationaliste, chacun pouvait voir, malgré les apparences, une matière inerte, percée de deux trous, que la nature ou les êtres humains lui avait fabriqués.

PIECE ORIGINALE DU 10 DECEMBRE 1544

---

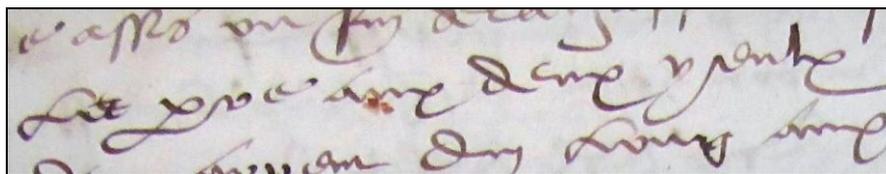
LA PIERRE AUX DEUX YEUX DE LA  
CHAPELLE-SUR-OREUSE

---

Source : Archives Départementales de l'Yonne, 3 E 22/885-2.

**10 décembre 1544** : Reconnaissance de rente par Nicole Gasteau, veuve de Germain Rétif, à la Chapelle-sur-Oreuse, au lieu-dit la Pierre aux Deux Yeux.

Nicole Gasteau, vefve de feu Germain Rétif, demeurant à la Chapelle sur Oreuse, en personne, confesse estre détenteresse de la moictié de demy arpent de terre, assis ou finage de la Chapelle sur Oreuse, ou lieu dict *la Pierre aux deux Yeux*, tenant la toutalité dudit demy arpent d'un long aux héritiers Laurent Girard, d'autre long à [*blanc*] et d'un bout aux héritiers Guillemain Hébert, d'autre bout au grand chemin commung, la toutalité duquel demy arpent est chargé & redevable de unze solz tournois de rente, de telle nature qu'elle est, envers Jehan Ymbert, vigneron demeurant à Sens, payable au jour de Toussaint, et laquelle rente ladite vefve a promys payer dorénavant et continuer le payement d'icelle par chacun an audit Ymbert, présent & acceptant tant & longuement qu'elle en sera détenteresse ou déporter, sauf son recours contre quy il se [pourvoiroit], et a payé présentement une année desdits arrérages escheu audit jour dernièrement passé, et a ladite vefve promis bailler ladite lectre d'ypothecque audit Ymbert, sicomme, etc., promectant, etc., renonceant, etc., fait à Sens es présences de Jehan Demas, clerc & Robert Breton demeurant en Meryville, tesmoins, le dixiesme jour de décembre mil V C quarente quatre.



Passage du texte situant *la Pierre aux Deux Yeux* dans le document de 1544 (AD Yonne, 3 E 22/885-2).

---



Cette publication vous est destinée.  
Elle est entièrement gratuite.

---

Pour tout contact avec l'auteur : **[microhistoire89@gmail.com](mailto:microhistoire89@gmail.com)**  
Vous pouvez obtenir les anciens numéros sur le site **[microhistoire.com](http://microhistoire.com)**

Si vous désirez citer cet article ou en utiliser des extraits, mentionnez  
les cotes des Archives et le nom de l'auteur de l'analyse :

© Alain Noël - [microhistoire.com](http://microhistoire.com)